

Corrigé BTA transformation 2011 : économie et bilan

Proposition de corrigé - non officielle. BTA, option transformation, spécialité laboratoire d'analyses. Sciences économiques, session 2011, France métropolitaine (2011-BT22-NOR-ME).

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Question 1 - Tyson Foods et l'intégration agricole

a. Définir l'intégration verticale

L'intégration verticale est le contrôle ou la coordination de plusieurs étapes successives d'une filière, de l'amont vers l'aval. Dans le document, Tyson organise la reproduction, fournit les poussins et les aliments, impose des prescriptions d'élevage puis assure l'abattage et la transformation.

L'entreprise ne possède pas nécessairement toutes les exploitations. Les éleveurs restent juridiquement indépendants, mais des contrats organisent étroitement leur activité. Le cas relève donc d'une intégration qui associe des activités directement réalisées et une coordination contractuelle de l'élevage.

b. Deux autres formes de concentration

La concentration horizontale rapproche des entreprises situées au même stade et exerçant des activités comparables : par exemple deux transformateurs de volaille. Elle peut augmenter les capacités de production, la part de marché et le pouvoir de négociation.

La concentration conglomérale, ou diversification, réunit des activités appartenant à des secteurs différents, sans lien direct de succession dans la production. Un groupe peut ainsi répartir ses risques entre plusieurs marchés. Elle se distingue de l'intégration verticale, qui relie les étapes d'une même filière.

c. Avantages et inconvénients du contrat pour les agriculteurs

Le contrat apporte un débouché organisé, des animaux, des intrants et un accompagnement technique ou vétérinaire. Il peut réduire les démarches commerciales et certaines incertitudes d'approvisionnement. La coordination facilite aussi le respect d'un calendrier de production.

Mais l'éleveur supporte les investissements dans les bâtiments et les équipements, ainsi que des risques financiers, sans posséder les volailles. Il doit respecter les programmes et les demandes de modernisation du donneur d'ordre. Sa rémunération dépend d'une formule de performance ; elle n'est pas garantie indépendamment de ses résultats.

La relation peut donc devenir déséquilibrée si l'éleveur n'a guère d'autres débouchés alors que le groupe décide des conditions techniques. **La sécurité commerciale partielle s'échange contre une autonomie réduite**, sans disparition du risque économique. Il faut examiner les clauses, la durée du contrat et les possibilités de sortie pour juger une situation réelle.

d. Pourquoi parler d'agro-industrie ?

La production agricole est organisée pour fournir une transformation industrielle et une distribution de masse. Standardisation, coordination des volumes, contrôle technique et recherche de productivité relient l'élevage aux usines et aux chaînes de restauration.

L'agro-industrie ne désigne donc pas seulement une grande exploitation : elle associe agriculture et industrie dans une organisation productive. Les chiffres cités par le texte proviennent de l'ouvrage d'Eric Schlosser publié en 2003 ; ils ne constituent pas des statistiques actuelles sur Tyson ou la consommation américaine.

Question 2 - Évolution de la situation financière

a. Tableau complété

Deux relations permettent de retrouver les montants :

Total du bilan = dettes + capitaux propres de fin.

Capitaux propres de fin = capitaux propres de début + résultat + mouvement privé signé.

Le sujet inscrit -49 000, -52 000 et **+15 000** sur la ligne « Prélèvements ». Le signe positif de N+2 correspond ici à un apport net à l'entreprise, même si l'intitulé de la ligne est général.

Exercice N

Donnée	Montant
Total du bilan	388 000 €
Total des dettes	229 000 €
Capitaux propres de fin	159 000 €
Capitaux propres de début	186 000 €
Résultat	22 000 €
Mouvement privé signé	-49 000 €

Exercice N+1

Donnée	Montant
Total du bilan	422 000 €
Total des dettes	311 000 €
Capitaux propres de fin	111 000 €
Capitaux propres de début	159 000 €
Résultat	4 000 €
Mouvement privé signé	-52 000 €

Exercice N+2

Donnée	Montant
Total du bilan	438 000 €

Donnée	Montant
Total des dettes	302 000 €
Capitaux propres de fin	136 000 €
Capitaux propres de début	111 000 €
Résultat	10 000 €
Mouvement privé signé	+15 000 €

En N : capitaux propres de fin = 388 000 – 229 000 = 159 000 €. Le résultat vaut 159 000 – 186 000 – (–49 000) = **22 000 €**.

En N+1 : capitaux propres de fin = 422 000 – 311 000 = 111 000 €. Le capital de début reprend la clôture précédente. Résultat = 111 000 – 159 000 – (–52 000) = **4 000 €**.

En N+2 : total du bilan = 302 000 + 136 000 = **438 000 €**. Résultat = 136 000 – 111 000 – 15 000 = **10 000 €**. Traiter +15 000 comme un prélèvement négatif conduirait à un résultat erroné.

b. Taux d'endettement

On retient ici : **total des dettes / total du bilan × 100**.

Exercice	Calcul	Taux arrondi
N	229 000 / 388 000 × 100	59,02 %
N+1	311 000 / 422 000 × 100	73,70 %
N+2	302 000 / 438 000 × 100	68,95 %

Le dénominateur est le total du bilan, et non les seuls capitaux propres : ce dernier calcul mesurerait un autre rapport financier.

c. Diagnostic argumenté

La situation se dégrade nettement en N+1. Les dettes augmentent de 82 000 €, les capitaux propres diminuent de 48 000 € et le bénéfice tombe de 22 000 à 4 000 €. Les prélèvements de 52 000 € dépassent largement le résultat ; ils contribuent à l'érosion du financement propre.

N+2 marque un redressement partiel : bénéfice de 10 000 €, apport privé de 15 000 €, hausse des capitaux propres à 136 000 € et recul des dettes de 9 000 €. Le taux d'endettement baisse, tout en restant près de dix points au-dessus de son niveau de N.

Le total du bilan augmente sur les trois exercices, mais cette croissance de l'actif ne suffit pas à établir une amélioration de la santé financière. Il faudrait connaître la nature des investissements, les échéances des dettes, la trésorerie et la capacité d'autofinancement. Le tableau autorise un diagnostic de structure financière ; il ne permet pas, à lui seul, de calculer le fonds de roulement ou d'affirmer une cessation de paiement.